



## Notification de créance sans précision de la qualité de celle-ci

Par **GAUDIAU Françoise**, le **05/02/2017 à 19:21**

Bonsoir,

Suite à une liquidation judiciaire de mon association (un hôpital) en 10/2015, j'ai reçu une décision d'admission de créances sans spécification du statut de celle-ci.

Or elle m'a été signalée par le mandataire judiciaire comme privilégiée au départ (correspondant à des soldes de congés payés, j'étais en dépassement de plafond au moment du solde de tout compte). De plus l'essentiel de la prime de licenciement n'a pas été payée (pour les mêmes raisons) et je n'ai aucune nouvelle de celle-ci de la part du TGI.

Ces 2 points ne me paraissent pas normaux, pouvez vous me dire ce que je peux faire sachant que la notification est du 23/01/2017.

Avec tous mes remerciements